



**HARAS
NATIONAL**
HENNEBONT
Syndicat Mixte

Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le **24/02/2026**
ID : 056-200008696-20260219-DEL_20268-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DU COMITE SYNDICAL

Séance Publique du

17 février 2026

DEL_20268

Objet de la Délibération

DELEGATION DE POUVOIRS DU COMITE AU PRESIDENT - COMPTE-RENDU

Suite à la convocation en date du 6 février 2026, le Comité du SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL D'HENNEBONT s'est réuni le mardi 17 février 2026 à 17h00, au Haras National d'Hennebont et en visioconférence, sous la présidence d'André HARTEREAU, Président du Syndicat.

Etaient présents :

André HARTEREAU, Claudine CORPART, Anne JEHANNO, Stéphane LOHEZIC, Aurélie MARTORELL

En visioconférence : Gaëlle LE STRADIC

Suppléance :

Laurent DUVAL suppléé par Michel DAGORNE

Absents excusés :

Sophie PALANT-LE HEGARAT, Fabrice LEBRETON, Anne GALLO, Laurent DUVAL et Delphine ALEXANDRE

SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL D'HENNEBONT

SEANCE DU COMITE

DU 17 FEVRIER 2026

DELEGATION DE POUVOIRS DU COMITE AU PRESIDENT - COMPTE-RENDU

Par délibérations en dates des 12 novembre 2020, 14 décembre 2022, 10 octobre 2023 et 2 juillet 2024, le Syndicat Mixte a délégué une partie de ses pouvoirs au Président, conformément aux dispositions de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités territoriales et des statuts du Syndicat Mixte.

Les actes pris dans le cadre de cette délégation sont les suivants :

FINANCES

- Régie d'avances n° 30013 - Avenant n°1

MARCHES PUBLICS (voir tableau annexé)

LE COMITE,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités territoriales et notamment celles de l'article L.5211-10 ;
Vu la délibération du 12 novembre 2020 ;
Vu la délibération du 14 décembre 2022 ;
Vu la délibération du 10 octobre 2023 ;
Vu la délibération du 2 juillet 2024 ;

Article unique : **PREND ACTE** des décisions prises par le Président dans le cadre de la délégation de pouvoirs consentie par le Comité.

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



André HARTEREAU

COMPTE RENDU DE LA DELEGATION DE POUVOIRS AU PRESIDENT - MODIFICATIONS CONTRACTUELLES - HARAS										
Objet du marché	Numéro de marché	Nature de la modification	Numéro et objet de l'avenant	Titulaire	Ville	Montant initial du marché HT	Montant de l'avenant HT	Montant	Montant du	Date de
								avenants HT	modifié HT	de l'avenant
Travaux de restauration de l'écurie n° 7 du Haras National d'Hennebont - Lot n° 3 : couverture - zinguerie	24005	Avenant	1 - Plus value	PACHET FILS	Nantes	216 192,25 €	14 487,77 €		230 680,02 €	03/12/25